

L'ÉVÉNEMENT

SYNDICAL

N° 35

23^e année • mercredi 26 août 2020

l'hebdomadaire du syndicat UNIA

Place de la Riponne 4 • 1005 Lausanne • tél. 021 321 14 60 • redaction@evenement.ch • www.evenement.ch

JAA CH-1005 Lausanne P.P. / Journal Poste CH SA



LE 80% DU SALAIRE NE SUFFIT PAS

OLIVIER VOGELSANG

Plus de 20 000 personnes ont signé l'appel «Pour une sortie de crise solidaire» des syndicats. Ce dernier, remis la semaine passée à la Chancellerie fédérale, demande que les personnes à bas revenus perçoivent l'intégralité de leur salaire en cas de chômage partiel. Autre revendication: l'interdiction des licenciements. **PAGE 9**

POINT DE MIRE

Fausse priorités

Sonya Mermoud

Faut-il consacrer six milliards de francs à l'achat de nouveaux avions de combat? A la suite de l'aboutissement du référendum lancé par le PS, les Verts et le Groupe pour une Suisse sans armée, le peuple est appelé à trancher sur la question le 27 septembre prochain. Un sujet qui avait déjà été soumis au verdict des urnes. En 2014, les Suisses avaient refusé l'acquisition de 22 Gripen suédois. La facture atteignait alors pourtant «seulement» les 3,1 milliards de francs. Pas de quoi décourager le département de Viola Amherd, qui est revenu à la charge avec une proposition deux fois plus chère. Et attend désormais des votants qu'ils signent un chèque en blanc, ceux-ci se prononçant uniquement sur

une ligne de crédit non sur le nombre et le type d'appareils - plusieurs constructeurs et modèles sont en lice. Une flotte qui, selon les opposants, générera, tout au long de sa durée de vie, un coût total de 24 milliards de francs en calculant les frais d'exploitation et d'entretien. Moins, affirment ses partisans, articulant plutôt le montant de 18 milliards. Mais au-delà de la bataille des chiffres, on peut franchement douter de la pertinence de l'acquisition de luxueux jets alors que les menaces ont largement changé de nature entre terrorisme, cyber-attaques et espionnage. Une guerre traditionnelle aérienne dans une Europe centrale pacifiée paraît pour le moins improbable. Un espace placé de surcroît sous le bouclier de l'Otan. Certes, la Suisse, souveraine, doit être en mesure d'assurer les capacités de sa police du ciel. Mais cette dernière doit être proportionnelle aux risques encourus. Des appareils moins chers, plus légers et plus écologiques, le prolongement de la vie des modèles existants et le développement au besoin de la défense sol-air feraient largement l'affaire. Quoi qu'il en soit, au-delà de l'adhésion ou non à cette vision militariste et guerrière, le moment pour de telles dépenses est particulièrement mal choisi. Après les efforts consentis par la Confédération pour atténuer les graves conséquences financières de la crise liée au coronavirus et une récession économique annoncée. L'acceptation de ce projet pourrait bien aussi priver indirectement d'autres départements de ces précieux deniers publics, le budget fédéral

n'étant pas extensible à souhait, martèlent les partisans du moins d'Etat. Il serait pourtant aujourd'hui nettement plus judicieux d'investir dans des domaines essentiels comme ceux de la santé - le système sanitaire a clairement montré ses limites - de la formation et de la transition écologique. Le réchauffement climatique et ses corollaires sur la vie présentent un péril autrement plus sérieux et urgent qu'une potentielle attaque de nos voisins. Et aucun avion de combat ne pourra nous en protéger. Bien au contraire. Les nouveaux jets contribueront encore à aggraver la situation en raison de leur impact environnemental catastrophique. A titre d'exemple, en une seule heure de vol, un F-A/18 consomme 4850 litres de kérosène. Soit, en matière de CO₂ rejeté dans l'atmosphère, l'équivalent des émissions engendrées par une voiture parcourant 2,5 fois le tour de la planète. La fonte du permafrost générera, elle, d'autres épidémies...

De quoi laisser songeur quant aux priorités que se fixent le Conseil fédéral et des parlementaires qui semblent n'avoir toujours pas vu le train passer en se positionnant en faveur du renouvellement d'une flotte polluante et disproportionnée. Des avions de combat appartenant à un scénario d'anticipation d'un autre temps. ■

PROFIL



Cédric Jorge Borges, à corps perdu.

PAGE 2

VOTATION

Les dangers de l'initiative de résilience.

PAGE 3

FORMATION

Un tiers des apprentis harcelés sur leur lieu de travail.

PAGE 5

MANOR

Droits syndicaux bafoués.

PAGE 9

Jiyana Tassin

Deux blazes (surnoms): Stylez'c et Stalamuerte. L'ange et le démon. Métaphore des différentes facettes de Cédric Jorge Borges. Un danseur au verbe franc. Au sourire lumineux et à l'histoire touchante. Difficile à trouver, le studio du jeune homme se laisse deviner grâce à la musique qui s'en échappe. Il faut être attentif pour remarquer en contrebas de la rue, sous l'église et face au terrain de football, la «salle du temps». Repaire et lieu de travail de Cédric Jorge Borges. On s'étonne lorsqu'il raconte que c'est dans cette pièce exigüe qu'il a préparé les championnats du monde. Baignée de lumière, la pièce se révèle presque vide à l'exception de quelques chaises et du miroir du fond. Aujourd'hui âgé de 27 ans, il se souvient: «C'est mon grand frère qui m'a transmis la passion du hip-hop. Une fois, il m'a emmené à une battle et j'ai directement croché. Puis plus tard, un de ses amis m'a repéré et il m'a fait intégrer son école. J'y suis resté environ cinq ans. C'est la seule formation que j'ai reçue dans le domaine.»

PRIX EN CASCADE

Le jeune danseur s'essaie d'abord au break dance, puis au *smurf* (danse caractérisée par des mouvements saccadés et ondulatoires), avant de finalement se diriger vers le hip-hop. Il pratique également du football en parallèle. Jusqu'à ses 16 ans où il doit faire un choix entre les deux: «Mon père voulait vraiment que je me lance dans le foot, mais j'ai toujours voulu faire de la danse. Ça me tenait plus à cœur.»

Récemment, le danseur s'est vu censurer sa chorégraphie «Tout va bien», une démonstration traitant du racisme

Après son premier battle à Montreux Jazz, Cédric Jorge Borges enchaîne les concours en Suisse... Et les gagne tous au moins une fois! En 2017, accompagné de son binôme Diablo, il décroche le prix du festival international de danses hip-hop «Fusion concept». Une année plus tard, il remporte le KOD (Championnats du monde de hip-hop en équipe) avec l'équipe de France. De nouveau en binôme, il gagne finalement en 2019, après trois tentatives, la plus grande compétition internationale de hip-hop «Juste Debout». Pas de quoi prendre la grosse tête pour un champion du monde qui reste humble. «Je m'entraîne quand j'en ressens le besoin, "au feeling"», explique-t-il avec le sourire.

LA DANSE COMME THÉRAPIE

«J'ai commencé à danser en solo, mais je préfère le binôme», indique Cédric



«Je m'entraîne quand j'en ressens le besoin, "au feeling"», indique Cédric Jorge Borges, qui se passionne aussi pour la mode et le football.

À CORPS PERDU

Champion du monde de hip-hop, Cédric Jorge Borges s'exprime en mouvement. Au-delà des mots

Jorge Borges, avant d'enchaîner: «Si tu danses seul, personne ne peut te rattraper, alors qu'à deux, il y a du partage, de l'amitié aussi.» Se promettant qu'ils danseraient ensemble jusqu'à la mort, les deux amis profitent aujourd'hui de chaque occasion pour se voir. Pas simple, puisque depuis environ quatre ans, Cédric Jorge Borges voyage presque tous les week-ends aux quatre coins du monde pour animer des ateliers. Les yeux brillants, il raconte: «La communication, le fait de découvrir d'autres visions de la danse ou encore le partage de mon savoir, toutes ces raisons me font aimer toujours un peu plus l'enseignement. C'est incroyable de réaliser qu'on n'a pas besoin de parler la même langue pour se

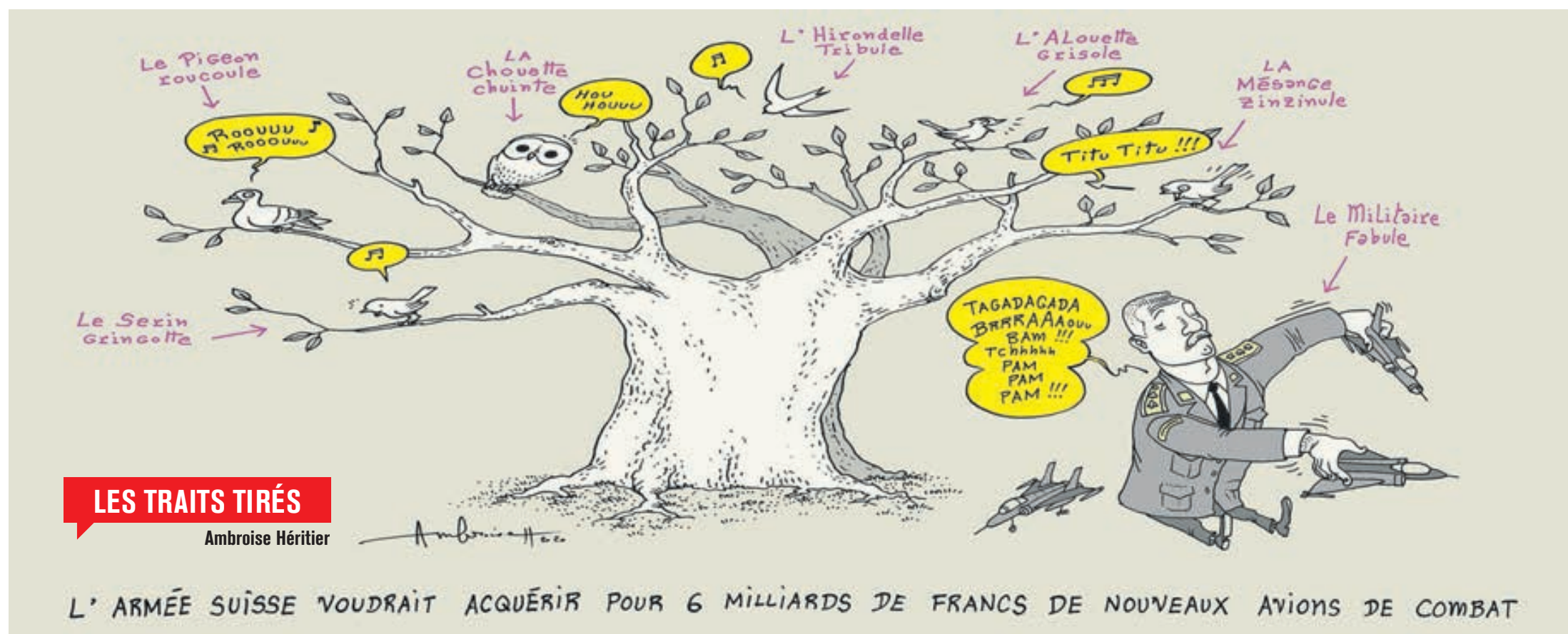
comprendre.» Il ajoute que le mal du pays se fait, malgré tout, vite ressentir: «Des fois, c'est dur de rater des événements familiaux, parce que je suis tout le temps à droite et à gauche. Quand je reviens, j'aime bien capter (voir, *ndlr*) mes potes ou ma copine. Je monte aussi sur les hauts de Vevey pour admirer la vue sur le lac et ça me fait du bien.» Récemment, le danseur s'est vu censurer sa chorégraphie «Tout va bien», une démonstration traitant du racisme qu'il devait présenter au *World of Dance*. Scandalisé, le jeune homme a publié lui-même la vidéo sur son compte YouTube et s'est également vu proposer un court métrage de cette chorégraphie par la maison de production Kubiq. Pour continuer sur la même

vague, il a aussi écrit, avec un de ses amis, un autre synopsis sur la thématique. Le danseur explique: «Comme je suis une personne réservée, la danse me permet de m'exprimer, à ma manière. D'un côté, c'est une forme d'héritage vis-à-vis de mon grand frère, c'est comme si je vivais à travers lui quand je danse. De l'autre côté, c'est une véritable thérapie.»

DOUCE FOLIE

Devenir l'égérie d'une marque. Une réponse qui fuse lorsqu'on demande au champion de décrire son plus grand rêve. Modèle pour Issey Miyake lors d'une précédente fashion week, Cédric Jorge Borges aspire à poser un jour pour des marques telles que Nike ou

Louis Vuitton. «J'ai adoré défiler lors de la fashion week. L'ambiance, la qualité comme la renommée des vêtements, tout ça m'a beaucoup plu», note-t-il. Sur scène au centre culturel l'Arsenic à Lausanne en début d'année, le passionné de mode a depuis pris goût au monde du théâtre et souhaite monter prochainement un spectacle avec son binôme Diablo. Avec des modèles tel Story Board Pi, le jeune homme confie qu'il s'inspire avant tout de ses proches, notamment de son père, un célèbre chanteur au Cap-Vert. La mode, la danse mais aussi la musique et le football. Tant de domaines dans lesquels Cédric Jorge Borges s'épanouit et se ressource. Un besoin pour le jeune homme qui, l'année passée, a perdu sa mère d'un cancer: «La chose qui m'effrayait le plus au monde était que ma mère meurt. Maintenant que c'est arrivé, plus rien ne m'effraie vraiment.» Grave, puis enjoué la phrase d'après, il compare sa personnalité à une douce folie: «Je peux être posé dans mon coin et la minute suivante faire le fou.» A la fois ange et démon, Cédric Jorge Borges n'en garde pas moins les pieds sur terre. Les yeux rivés sur son paradis. ■


LES TRAITS TIRÉS

Ambroise Héritier

L'ARMÉE SUISSE VOUDRAIT ACQUÉRIR POUR 6 MILLIARDS DE FRANCS DE NOUVEAUX AVIONS DE COMBAT

«NOUS RISQUONS DE TOUT PERDRE»

Vania Alleva, présidente d'Unia, explique pourquoi il est essentiel de s'opposer à la nouvelle initiative de l'UDC, pour défendre des droits forts, nécessaires à la protection des salaires et des emplois

Propos recueillis par Sylviane Herranz

Dans un mois, le 27 septembre, les citoyens suisses sont appelés à se prononcer sur l'initiative «pour une immigration modérée» de l'UDC demandant la fin de la libre circulation des personnes. Pour contrer ce projet, Unia a lancé une vaste campagne d'envois de cartes postales (voir notre édition du 12 août) mettant au centre la défense des droits des travailleurs, de leurs salaires et de leurs emplois, quelle que soit leur nationalité. Car pour Unia, la problématique de ce texte n'est pas l'immigration comme voudrait le faire croire l'UDC, mais l'abrogation des droits des salariés et des mesures d'accompagnement. Cette initiative a été lancée par l'UDC qui estimait que la précédente, celle «contre l'immigration de masse» adoptée le 9 février 2014, n'avait pas été appliquée correctement. Cette dernière demandait notamment la réintroduction de contingents de main-d'œuvre. Elle avait été acceptée par 50,3% des voix. Fin 2016, le Parlement l'a mise en œuvre en introduisant une priorité aux chômeurs indigènes lorsque le taux de chômage dépasse un certain seuil dans une profession. Ce taux est passé de 8 à 5% cette année. Dans un tel cas, les employeurs ont l'obligation d'annoncer tout poste vacant à l'Office régional de placement.

Le résultat de l'initiative de l'UDC en 2014 a tenu dans un mouchoir de poche. 19302 voix sur 2,9 millions de votants ont fait la différence. Selon l'analyse Vox, réalisée peu après, l'initiative a entre autres rencontré un écho favorable chez des travailleurs gagnant moins de 5000 francs. Entre 60 et 70% des votants de cette catégorie l'ont acceptée, témoignant des craintes liées à la libre circulation et à la pression sur les salaires. A l'inverse, le rejet a été plus important chez les personnes disposant d'un revenu supérieur. Aujourd'hui, l'UDC axe de nouveau son discours sur les «menaces» que feraient porter les travailleurs étrangers sur les salaires, les conditions de travail ou encore les emplois. Dans la crise actuelle, ce discours pourrait rencontrer un certain écho chez des salariés inquiets de la situation. Comment le contrer? Comment répondre à ces craintes et éviter la division entre les travailleurs, espérée par l'UDC? Le point avec Vania Alleva, présidente d'Unia.

QUESTIONS RÉPONSES

En 2014, l'initiative de l'UDC avait été acceptée de justesse. Avec la crise du coronavirus, le chômage qui augmente, les menaces de licenciements, les craintes face à l'avenir sont décuplées. Cette votation ne risque-t-elle pas d'être de nouveau un moyen d'exprimer ces peurs?
L'UDC vise à cela. Elle tente de mobiliser les frustrations des travailleurs en qualifiant les collègues sans passeport suisse de boucs émissaires, les rendant responsables de la pression salariale et du chômage. Mais je compte sur le fait que, cette fois-ci, les salariés ne se laisseront pas diviser par la démagogie de l'UDC. Cette initiative aura pour conséquence la perte de tout ce que l'on a pu obtenir au niveau des rémunérations et des conditions de travail. C'est pour cela qu'il faut clairement dire Non à ce texte.

Face à ces craintes, comment faire entendre la voix du syndicat?

En appelant les choses par leur nom: l'UDC ne s'intéresse pas du tout à l'immigration. Elle souhaite supprimer les mesures d'accompagnement et donc la protection des salaires. Nous devons transmettre ce message partout où c'est possible. Des droits importants sont en danger. Avec la précarisation du marché de l'emploi, la pression sur les conditions de travail et sur les salaires est une réalité dans la situation sanitaire actuelle. C'est pour cela qu'il faut se battre pour renforcer les droits et non pour les affaiblir comme le veut l'UDC.

Même si l'on connaît les intentions de l'UDC, beaucoup de travailleurs pensent que la libre circulation est à l'origine de la pression sur les salaires...

La concurrence agissant sur les salaires est créée par les patrons et non par les salariés. C'est pour cela qu'il faut défendre nos droits. L'initiative de l'UDC signifie le retour à des contingents. Le résultat sera davantage de discrimination, d'exploitation et de travail au noir. La suppression de la libre circulation va de pair avec l'abrogation des mesures d'accompagnement. Si l'initia-

«Ce que veut l'UDC, et elle l'a clairement dit lors du lancement de l'initiative, c'est la fin du contrôle du marché du travail. Supprimer la protection des salaires signifierait une baisse générale de ces derniers en Suisse»

tive passe, ce sera la disparition des contrôles, la remise en cause des salaires minimums et des CCT de force obligatoire. Ce que veut l'UDC, et elle l'a clairement dit lors du lancement de l'initiative, c'est la fin du contrôle du marché du travail. Supprimer la protection des salaires signifierait une baisse générale de ces derniers en Suisse.

Avec ou sans libre circulation, certains milieux économiques ont déjà annoncé une série d'attaques. Pour sortir de la crise, l'Usam veut par exemple augmenter le temps de travail, étendre les heures d'ouverture des magasins, y compris le dimanche, et geler les salaires. Que faire face à cette situation?

Nous allons nous engager pour combattre toutes les attaques et les dérèglementations qui sont là ou qui se préparent. Dans le canton de Berne par exemple, il y a une grande offensive en cours et nous nous battons pour la stopper. Nous avons lancé le référendum contre l'extension des ouvertures des magasins. Le patronat veut toujours déréguler pour maximiser les profits. En tant que travailleurs, nous ne pouvons nous défendre contre cela qu'en œuvrant ensemble pour plus de droits.

Dans sa campagne, Unia parle de retour du statut de saisonnier. Or, la crise du coronavirus a montré que les saisonniers existent toujours en Suisse. On a vu des maraîchers affréter des charters pour que leurs employés portugais puissent venir travailler dans leurs champs. L'Accord de libre circulation prévoit des statuts très précaires, comme les séjours de moins de 4 mois ou le permis L, annuel...
Oui, il y a encore trop de discriminations. Il faut continuer à renforcer les



«La concurrence agissant sur les salaires est créée par les patrons et non par les salariés. C'est pour cela qu'il faut défendre nos droits. L'initiative de l'UDC signifie le retour à des contingents. Le résultat sera davantage de discrimination, d'exploitation et de travail au noir», affirme Vania Alleva, présidente d'Unia.

droits des travailleurs migrants. Mais il faut souligner qu'avec la libre circulation, nous avons fait des avancées importantes à ce sujet. Nulle part en Europe il y a autant de contrôles qu'en Suisse. Si l'initiative passe, nous risquons de tout perdre, au niveau des salaires, des droits, du travail.

santé ou encore la logistique. Nous organiserons notamment une journée d'actions le 31 octobre.

Cette votation est cruciale pour l'avenir de l'Accord-cadre institutionnel avec l'Union européenne (UE). Cette dernière voulait affaiblir les mesures d'accompagnement, en réduisant les contrôles et en supprimant les cautions et la règle des huit jours. Les syndicats ont-ils obtenus des garanties à ce sujet?

Notre position sur la proposition de l'Accord-cadre reste la même: nous sommes contre, vu que la version présentée attaque la protection autonome des salaires. Nous ne sommes pas contre les bilatérales, mais contre toute remise en cause des droits des travailleurs et des mesures de protection salariale. Nous avons toujours souligné que, pour assurer des bonnes relations avec l'UE, les me-

asures d'accompagnement sont essentielles et doivent pouvoir être renforcées. Cette position vaut autant pour l'initiative de l'UDC qui attaque les droits des salariés que pour l'actuelle proposition d'Accord-cadre.

Comment Unia compte-t-il mobiliser pour le Non? Y aura-t-il des moments forts de la campagne?

En raison du Covid-19, nous avons dû annuler notre manifestation pour les salaires sur la place Fédérale. Maintenant, dans le cadre de la campagne de l'USS, nous investissons sur un tout-ménage. En plus, en tant qu'Unia, nous mobilisons avec l'action «cartes postales» et une campagne sur les réseaux sociaux. Il faut aussi débattre sur les lieux de travail. Nous invitons les militants à le faire et à inciter les collègues, la famille, les amis à aller voter Non. ■

MENACES SUR LES EMPLOIS

Quelle est la situation au niveau des emplois?

La récession nous attend en raison du Covid-19. Dans ce contexte, la résiliation de l'Accord sur la libre circulation et des six autres accords bilatéraux qui y sont liés créera encore plus de problèmes, l'emploi sera encore plus sous pression.

Des entreprises, y compris certaines touchant le chômage partiel, se préparent à licencier massivement. Que faire pour empêcher la disparition des postes de travail?

Nous revendiquons que les entreprises paient les 100% du salaire si elles sont au bénéfice du chômage partiel (voir aussi en page 9, *ndlr*). C'est surtout primordial pour les travailleuses et les travailleurs à bas revenu et cela nécessite une extension de la RHT à 100%. En plus, nous revendiquons que les entreprises ayant bénéficié des RHT ou d'autres soutiens étatiques, ne puissent pas licencier. Dans ce but, il est nécessaire de renforcer la protection contre les licenciements, très faible en Suisse en comparaison avec les pays qui nous entourent.

Le syndicat ne devrait-il pas mobiliser contre ces suppressions d'emplois, plutôt que les accompagner en négociant des plans sociaux?

Bien sûr, mais pour cela, il n'y a pas toujours la même marge de manœuvre. Lorsque des entreprises font faillite ou souhaitent fermer des sites entiers, le résultat final est généralement l'obtention d'un plan social acceptable. Ce qui n'est pas donné d'emblée. Dans tous les cas, nous soutenons les travailleuses et les travailleurs prêts à se battre. Les mobilisations ne peuvent se faire qu'avec eux. C'est hyper important de ne pas se laisser diviser entre ceux qui risquent de perdre leur travail et ceux qui pensent pouvoir le garder. Nous sommes toujours dans la même logique patronale de division des salariés. Il faut être unis au sein de l'entreprise et conscients que des droits forts profitent à toutes et à tous. ■

En tant qu'organisation dynamique comptant près de 190'000 membres, Unia représente les intérêts des salarié-e-s de l'ensemble de l'économie privée. Nous nous engageons pour des conditions de travail équitables et défendons des valeurs de respect et de solidarité.



Le Syndicat.

En vue du prochain départ de l'actuel secrétaire régional, nous cherchons pour la Région Unia Fribourg un ou une

Secrétaire régional-e (80 - 100%)

Vos tâches principales

Dans cette fonction, vous serez responsable de la direction de la Région Unia Fribourg. Avec une équipe dynamique, vous développez une politique et un mouvement syndical influant dans les branches du secteur privé. Pour ce faire, vous planifiez et menez des campagnes de syndicalisation, organisez des actions et des mobilisations sur le lieu de travail. Vous vous investissez également dans la politique conventionnelle et sociale de la région. En outre, vous représentez le syndicat auprès des milieux politiques et économiques locaux et êtes garant-e des relations publiques et de la communication. Vous êtes également le ou la responsable d'une équipe pluridisciplinaire et représentez la région Unia Fribourg au sein des organes nationaux d'Unia. En tant que responsable régional-e, vous être garant-e de la mise en œuvre de la stratégie nationale d'Unia au niveau local.

Votre profil

Vous souhaitez faire évoluer la société et êtes engagé-e sur les questions sociales. Doté-e de compétences pour l'organisation de campagnes et pour la gestion de projets, vous avez déjà une expérience professionnelle dans un syndicat ou une ONG. Votre parcours atteste en outre d'une expérience en conduite du personnel. Bonne oratrice/ bon orateur, vous communiquez avec aisance et savez convaincre. Doué-e en négociation et de nature persévérante, votre méthode de travail est structurée et axée sur les objectifs. Grâce à votre esprit d'initiative et à votre charisme, vous êtes capable de fédérer un groupe et de le mener au but. Vous maîtrisez le français et avez une très bonne maîtrise de l'allemand.

Notre offre

Unia vous propose un travail riche de sens, intéressant et varié, ainsi que des prestations sociales progressistes au sein d'une organisation à but non lucratif. Si ce défi vous intéresse et que vous remplissez les conditions requises, c'est avec plaisir que nous ferons votre connaissance et attendons votre dossier complet, d'ici au **15 septembre** à: Unia secrétariat central, Roberto Induni, Responsable RH & Formation (bewerbung.be@unia.ch), Tel. 031 350 21 30. En conformité avec sa politique interne d'égalité, Unia favorise à compétences égales les candidatures féminines.

CONFÉRENCE-DÉBAT SUISSE-EUROPE: LA SÉPARATION APRÈS UN FLIRT?

A quelques semaines de la votation fédérale du **27 septembre** sur l'initiative de l'UDC «Pour une immigration modérée» (initiative de limitation).

Le Café du Soleil à Saignelégier

vous invite à participer à un débat à propos de cet événement:



Le dimanche 6 septembre à 10h

Selon le programme suivant:

Débat animé par **Georges Maillard**
Journaliste au Quotidien jurassien

Avec:

Laurence Fehlmann Rielle
Conseillère nationale (PS/GE), préfacière du livre

Rébecca Lena
Secrétaire régionale du syndicat Unia Transjurane

Thomas Sauvain
Secrétaire de l'Union syndicale jurassienne (USJ)

Jean-Claude Rennwald
Auteur du livre «Suisse-Europe: la séparation après un flirt?»

La discussion sera entrecoupée d'échanges avec le public.

Après le débat, l'auteur et la préfacière offriront l'apéritif aux participants et dédicaceront le livre.

L'ÉVÉNEMENT SYNDICAL

Place de la Riponne 4
1005 Lausanne
Tél. 021 321 14 60
Fax 021 321 14 64
redaction@evenement.ch
www.evenement.ch

ÉDITEUR L'Événement syndical
Syndicat Unia

PRÉSIDENT Aldo Ferrari

RÉDACTRICE EN CHEF Sylviane Herranz

RÉDACTRICE EN CHEF ADJOINTE
Sonya Mermoud

ADMINISTRATEUR Nicolas Jacot

JOURNALISTES

Sylviane Herranz, Sonya Mermoud,
Aline Andrey, Manon Todesco,
Jérôme Béguin

COLLABORATEURS RÉGULIERS

Evelyne Brun, Christophe Gallaz,
Ambroise Héritier, David Prêtre,
Jean-Claude Rennwald, Daniel Süri

PHOTOGRAPHES

Thierry Porchet,
Olivier Vogelsang

ABONNEMENTS 39 éditions par an

Abonnement annuel Fr. 60.-
Abonnement de soutien Fr. 100.-
forum@evenement.ch
Publicité pub@evenement.ch

CONCEPTION & MISE EN PAGES

Atoll "ilots graphiques"
Catherine Gavin

IMPRESSION

Pressor SA, Delémont
Tirage contrôlé 58 164 exemplaires

Écris des cartes postales

contre l'initiative de résiliation!

L'initiative de résiliation de l'UDC attaque nos droits.

Aide à ce qu'un maximum de personnes votent NON le 27 septembre en écrivant des cartes postales à tes connaissances.



Commande gratuitement
tes cartes dès maintenant:

www.resiliation-non.ch/cartes-postales



Un tiers des apprentis harcelés sur leur lieu de formation

Unia lance une campagne pour prévenir et combattre le harcèlement sexuel durant l'apprentissage. Des outils à la clef

Sonya Mermoud

Allusions sexuelles, remarques désobligeantes, contacts physiques importuns, contacts répétés non désirés, voire même contrainte, agression et viol... Le harcèlement sexuel est répandu durant l'apprentissage. Voilà ce qui ressort d'une enquête menée l'année passée par la Jeunesse Unia dans des écoles professionnelles et en ligne. Sur les 812 participants, 80% de femmes et 48% d'hommes ont témoigné avoir déjà été victimes de harcèlement sexuel. Dans 33% des cas, le phénomène s'est produit au travail. «Nous recevions régulièrement des informations dans ce sens. Nous avons alors souhaité creuser le sujet», indique Aude Spang, secrétaire nationale à la Jeunesse d'Unia, soulignant le caractère «ultraviolent» de cette situation. Fort des données récoltées, le syndicat entend, à la veille de la rentrée, s'attaquer à la racine du problème et à en interdire même ses formes «atténuées», comme les propos sexistes. «Un environnement où le sexisme est toléré constitue un terrain propice à des

formes plus graves de harcèlement, y compris sur les lieux de travail. Entreprises et écoles professionnelles doivent s'engager en la matière.»

TOLÉRANCE ZÉRO

Dans ce contexte, Unia a lancé une campagne de prévention et de lutte contre le harcèlement sexuel matérialisée par une nouvelle plateforme en ligne*. Cette dernière propose des mesures concrètes, des outils de communication ainsi qu'un modèle de règlement détaillé. «Les employeurs sont invités à l'appliquer, moyennant les adaptations nécessaires à leurs spécificités», précise Aude Spang, qui estime que les principes clés listés par le syndicat pourraient par ailleurs être repris et signés par les supérieurs et l'ensemble des collaborateurs et affichés dans la société. «Notre but est de briser un tabou et d'offrir des possibilités d'agir.» Pour Unia, entreprises et écoles doivent adopter une politique de tolérance zéro face au harcèlement sexuel et communiquer activement sur ce sujet. «Des règlements contraignants clarifieront la situation, en mentionnant

les services d'aide aux victimes de harcèlement et en définissant les sanctions encourues par les agresseurs.» Le syndicat considère aussi que les cantons doivent améliorer et intensifier leurs contrôles des conditions de travail des apprentis et intervenir immédiatement en cas de dérives. «Les vérifications se révèlent insuffisantes. Et, ont rapporté plusieurs jeunes, le cadre des discus-

sions n'est pas nécessairement adapté, réunissant par exemple des patrons qui connaissent les contrôleurs. Difficile alors de s'exprimer.» Aude Spang souligne encore la vulnérabilité des apprentis. «Ils dépendent totalement de leur formateur, se retrouvent souvent livrés à eux-mêmes et n'osent témoigner de ce qu'ils vivent. Il y a un rapport de domination, d'assujettisse-

ment. Les jeunes doivent être davantage protégés», conclut le syndicaliste, insistant sur les points de contact mentionnés dans les informations d'Unia où les victimes pourront solliciter de l'aide. ■

*harcelement-pendant-lapprentissage.ch



Sur les 812 participants ayant pris part à l'enquête d'Unia, 80% de femmes et 48% d'hommes ont témoigné avoir déjà été victimes de harcèlement sexuel. Dans un tiers des cas, le lieu de travail a été le théâtre de ces agissements.

EXTRAITS DE TÉMOIGNAGES DE VICTIMES DE HARCÈLEMENT RECUEILLIS PAR UNIA

«Ça a commencé quand j'avais 15 ans et demi. C'était un cadre de l'entreprise. Ce n'était que du verbal, il ne m'a jamais touchée. Dès que je suis arrivée, il faisait toujours des commentaires graveleux sur mon physique (...). Il essayait de m'inviter chez lui, car sa femme était absente. Il passait toujours devant mon bureau. Ma formatrice disait qu'il faisait seulement des blagues, qu'il ne fallait pas s'inquiéter, qu'il n'était pas sérieux. Je trouvais choquant que tout le monde trouve ça normal (...). Le commissaire d'apprentissage est passé, mais ils se connaissaient et il n'a alors rien dit. Il a, par la suite, été renvoyé pour d'autres raisons, mais les problèmes ont continué dans son job suivant. J'aimerais protéger les autres femmes de cet homme...» ■

«Je travaillais dans une agence de placement. Au début, ça se passait bien, j'avais un super collègue, un peu comme un deuxième papa. Puis, deux nouvelles personnes ont été engagées. L'une d'entre elles m'a touché les fesses, puis toutes ont agi de même, sauf mon ami qui a démissionné. J'ai subi des attouchements, des remarques déplacées, du mobbing, des atteintes à ma vie privée. J'avais 19 ans (...). Les commissaires d'apprentissage de la Direction générale de l'enseignement postobligatoire ne me croyaient pas (...). On croit rarement les apprentis dans cette situation (...).» ■

Le congé paternité devrait, enfin, voir le jour

Deux tiers des sondés pensent glisser un oui dans l'urne le 27 septembre, mais les jeux ne sont pas encore faits

Sylviane Herranz

Après le «aussi vite que possible, mais aussi lentement que nécessaire» d'Alain Berset au sujet du Covid-19, c'est le congé paternité qui se joue en «hâte-toi lentement». La Suisse figure au dernier rang des 31 pays de l'OCDE en la matière, avec zéro jour de congé légal pour les pères. Ces derniers n'ont droit qu'à un congé «usuel», d'une journée, voire deux selon l'employeur. Des congés plus généreux existent néanmoins dans certaines conventions collectives de travail ou des entreprises. Reste que Dame Helvétie peine à avancer dans une politique familiale qui offrirait la possibilité aux papas de tisser des liens forts avec leur enfant, ainsi qu'une meilleure conciliation entre famille et travail. Le projet de congé paternité de deux semaines, adopté l'automne passé par les Chambres, sera soumis au vote le 27 septembre. Une proposition minimaliste par rapport à l'initiative qui en est à l'origine et qui demandait quatre semaines. Déposée en 2017 par Travail.Suisse, männer.ch, Alliance F et Pro Familia, elle avait été rejetée par le Parlement. Les élus lui ont préféré le contre-projet de deux semaines. Ce dernier a été contesté par référendum par des entrepreneurs et des politiciens UDC de Suisse allemande, remontés à l'idée d'une hausse des cotisations sociales... Les sections romandes et tessinoises du parti populiste s'en sont désolidarisés et soutiennent les deux semaines de congé. Les sondages donnent le contre-projet gagnant, avec 66% de oui. S'il

est accepté, le congé paternité pourrait entrer en vigueur le 1^{er} janvier 2021.

91 000 PÈRES CONCERNÉS

Le texte prévoit, pour les salariés et les indépendants, un arrêt de deux semaines, à prendre en bloc (14 jours week-ends compris) ou par journée (10 jours de travail), dans un délai de six mois après la naissance. Comme pour le congé maternité, les pères toucheront 80% de leur revenu, mais au maximum 196 francs par jour, pour autant qu'ils aient travaillé un certain nombre de mois avant la naissance. Le congé paternité sera financé par une très légère hausse des cotisations pour les allocations pertes de gain (APG), de 0,05%, payée pour moitié par les salariés et pour l'autre par l'employeur. Selon la Confédération, près de 91 000 pères pourraient en bénéficier chaque année. Le coût est estimé à 230 millions par an. En comparaison, en 2019, les APG ont versé au total 847 millions de francs à 82 890 femmes en congé maternité de 14 semaines, et 819 millions aux 215 850 personnes ayant effectué de l'armée, du service civil ou de la protection civile. En cas d'échec dans les urnes, peu probable, l'initiative pour les quatre semaines pourrait être réactivée. Mais d'autres projets, notamment de congé parental, se dessinent. Pour sa part, l'Union syndicale suisse, qui avait appelé à un congé pour les pères de huit semaines lors du débat aux Chambres, invite aussi à la création d'un congé parental. ■

POING LEVÉ

CHANGER D'URGENCE

Par Aline Andrey

La pandémie de Covid n'est qu'un pâle aperçu de ce que nous attend face au dérèglement climatique et à la destruction de la biodiversité. Beaucoup le disent, à commencer par la communauté scientifique. Et pourtant, comme depuis presque deux ans, ce sont les jeunes de la Grève du climat qui doivent de nouveau sonner l'alerte. La rentrée scolaire sera ainsi suivie du retour des manifestations le premier vendredi de septembre partout en Suisse. Rappeler l'urgence, une fois de plus. Comme le martèle également Extinction Rebellion, mouvement qui demande, entre autres mesures fortes, que le gouvernement se prononce officiellement sur la dangerosité de notre situation. Une sensibilisation nécessaire à une prise de conscience globale. La gestion de la pandémie a prouvé que l'on peut agir. Et c'est bien le dernier moment pour prendre des mesures drastiques afin de réduire les émissions de gaz à effet de serre.

La crise actuelle donne des pistes pour changer de paradigme tout en garantissant la justice environnementale et sociale. Tout est lié. Créer des pistes cyclables et éliminer des places de parc en ville devraient aller de pair avec une gratuité des bus. Interdire la construction de nouvelles voitures, les vols intraeuropéens et les jets privés ou encore la prolifération des fast-foods sont autant de plus-values pour la planète mais aussi pour la qualité de vie de chacun si les transports collectifs s'étoffent, les prix des billets de train diminuent, comme celui des produits bio. Et ce afin d'offrir à tous la possibilité de se déplacer et de manger mieux. Interdire l'élevage intensif et les pesticides, mesures essentielles, devraient ainsi s'accompagner d'un soutien fort aux agriculteurs en termes de formation et de finances. Culpabiliser et taxer les plus pauvres est injuste. L'argent est là, dans les caisses des actionnaires, des multinationales (qui doivent impérativement répondre de leurs crimes écologiques et sociaux), des GAFAM qui se sont encore enrichis pendant la crise... La justice sociale implique le droit à une existence digne et heureuse au lieu d'une vie de consommation.

Cela signifie aussi reconnaître la diversité dans l'égalité, avec la fin de la concurrence exacerbée au sein de l'institution scolaire, écho du monde du travail. Motiver les hommes à prendre leurs responsabilités avec l'instauration d'un congé paternité digne de ce nom. Cesser de vivre pour travailler en offrant des possibilités d'épanouissement autre que celle de l'emploi salarié. Le revenu de base inconditionnel, par exemple, offrirait l'opportunité de reconnaître le travail ménager, bénévole, associatif, politique, artistique, poétique... Le développement du revenu de transition écologique, lui, favoriserait la formation de salariés dont les postes sont voués à disparaître, à cause des nouvelles technologies ou parce que sources de pollution. Partout des alternatives naissent pour démontrer que le monde néolibéral a fait son temps. Le bénéfice de revenir à l'essentiel, c'est ce que certains ont ressenti durant le confinement... A chacun de cultiver cette graine, ce désir d'harmonie et de respect entre les êtres vivants. ■

CORONAVIRUS: QUELS SONT MES DROITS?

La pandémie de coronavirus étant toujours présente, de nouvelles questions juridiques se posent au niveau du travail. Florilège

VACANCES

Dois-je informer mon chef si je me suis rendu dans une région à risque ou si j'ai été en contact avec des personnes infectées?

Oui. Vous êtes tenu d'en informer votre chef afin qu'il puisse prendre les mesures de protection nécessaires (art. 321a CO, devoir de fidélité).

J'ai bientôt des vacances, mais mon voyage est annulé et, en Suisse, la situation n'est pas non plus idéale. J'aimerais reporter mes vacances, mais mon chef refuse. En a-t-il le droit?

Cette question est effectivement controversée. Chez Unia, on pense que votre chef ne devrait pas insister en ce moment pour que des vacances annoncées et approuvées soient prises, car les possibilités de détente et le plaisir des vacances sont très limités. Cependant, la doctrine admet aussi que les restrictions de voyages et de loisirs liées au coronavirus ne sont pas une raison suffisante pour compromettre le but des vacances. Selon ce point de vue, votre chef peut donc insister pour que les vacances convenues soient prises. En cas de litige, le tribunal tranche. Les choses seraient différentes en cas de quarantaine, d'auto-isolement nécessaire ou si vous tombez malade: ici, les vacances ne peuvent pas être prises en compte.

Mon chef peut-il me renvoyer à la maison après les vacances, car il considère que j'ai séjourné dans une région à risque?

Oui, il peut vous renvoyer à la maison. Cependant, vous avez le droit au paiement de votre salaire. Sauf si les autorités ont émis un avertissement aux voyageurs pour la région en question au moment de votre voyage. Dans ce cas, vous perdez le droit au maintien du paiement du salaire, car votre incapacité de travail est imputable à votre propre faute. Les personnes qui entrent en Suisse en provenance d'un Etat ou d'une région présentant un risque élevé d'infection doivent se mettre en quarantaine durant dix jours. Elles doivent s'annoncer auprès de l'autorité cantonale compétente dans les deux jours et suivre ses consignes. Il n'existe pas de droit à l'allocation Corona-perde de gain. L'OFSP tient une liste des régions dites à risque, qui est régulièrement actualisée.

Si je suis bloqué dans une région à risque pendant les vacances, est-ce que je reçois mon salaire?

Cela dépend des circonstances. Si vous êtes bloqué dans une région mise en quarantaine par les autorités, vous avez le droit au paiement de votre salaire. Mais sans quarantaine, vous n'avez pas le droit à votre salaire. Si vous ne pouvez pas rentrer de vacances à temps, vous assumez seul le risque. Il en va de même si votre compagnie aérienne, par exemple, n'effectue plus de vols de retour pour la Suisse jusqu'à nouvel ordre.

QUARANTAINE

Je suis en vacances. La Confédération vient de mettre ma destination de vacances sur la liste des pays à risque. A mon retour, je dois rester en quarantaine pendant dix jours. Que dois-je faire?

Comme vous êtes parti en vacances avant que le Conseil fédéral ne déclare le pays comme une zone à risque, vous avez le droit à au moins 80% de votre salaire pendant la quarantaine. Vous devez vous présenter aux autorités cantonales compétentes dans les deux jours suivant votre retour pour que la mise en quarantaine soit officielle. C'est la condition pour la compensation de la perte de revenus. Vous devez ensuite demander une indemnité pour perte de revenus à votre caisse de compensation AVS. Parlez-en également à votre employeur. Unia estime que votre employeur vous doit l'intégralité de votre

salaire même pendant la période de quarantaine, car le respect de cette quarantaine est une obligation légale (art. 324a CO). Cependant, cette évaluation juridique est encore controversée et doit être décidée en dernier ressort par un tribunal. Toutefois, de nombreux employeurs versent déjà le salaire pendant la quarantaine. Faites remarquer à votre employeur qu'il peut se faire payer l'indemnité s'il vous verse l'entier de votre salaire. Toute personne qui se rend dans un pays après que celui-ci a été désigné comme zone à risque n'a le droit à aucun salaire ni indemnité pour perte de revenus.

J'ai été mis en quarantaine. A quelle indemnité ai-je droit?

Seules les personnes exerçant une activité professionnelle salariée ou indépendante au moment de l'interruption de travail et qui sont obligatoirement assurées à l'AVS ont le droit à l'indemnité. L'âge ne joue aucun rôle. Pour faire valoir votre droit à l'indemnité pour perte de gain, la quarantaine doit être ordonnée par un médecin ou par les autorités. En cas de doute, appelez votre médecin. Vous devez ensuite présenter votre demande en tant que personne concernée. La demande d'allocation pour perte de gain doit être déposée jusqu'au 16 septembre 2020 au plus tard.

Les personnes qui doivent observer une quarantaine de dix jours après avoir séjourné dans une zone déclarée «à risque» n'ont pas le droit à l'allocation Corona-perde de gain. Cela pour autant que l'avertissement aux voyageurs soit connu lorsque le voyage a lieu.

J'ai guéri du Covid-19, mais selon mon médecin, je suis peut-être encore contagieux et je dois rester à la maison. L'assurance d'indemnités journalières en cas de maladie continue-t-elle à verser des indemnités?

Oui. Vous continuez à percevoir des indemnités journalières en cas de maladie, à condition que votre médecin établisse un certificat médical qui atteste l'incapacité de travail.

Je suis en auto-isolement. Ai-je le droit à l'indemnité pour perte de gain?

Si vous êtes malade et que vous avez un certificat médical d'incapacité de travail, vous avez le droit, comme en cas de maladie, au maintien du salaire ou aux indemnités journalières maladie, pour autant que votre employeur ait conclu pour vous une assurance appropriée. Si vous n'êtes pas malade, mais que vous avez été mis en quarantaine par les autorités ou par le médecin à la suite d'un contact avec une personne testée positive, vous avez le droit, pendant la crise du coronavirus, à l'indemnité pour perte de gain. Si vous vous êtes mis en auto-isolement sans directive des autorités ou certificat médical, vous n'avez pas le droit à l'indemnité.

FEMMES ENCEINTES

Je suis salariée et enceinte, à quoi dois-je faire attention par rapport à ma place de travail?

Votre employeur est tenu, sur la base de l'Ordonnance sur la protection de la maternité et de l'article 10 de l'Ordonnance Covid-19 en situation particulière, de s'assurer que vous soyez protégée de façon optimale contre une infection au coronavirus sur votre lieu de travail. Si la distance recommandée ne peut pas être respectée, des mesures doivent être prises pour appliquer le principe STOP (substitution, technique, organisation, personnel) et notamment recourir au télétravail, à la séparation physique, à la séparation des équipes ou au port de masques faciaux. Si ces mesures ne sont pas respectées, vous pouvez demander à votre gynécologue de vous délivrer une interdiction d'occupation (certifi-



Le monde du travail est directement affecté par la gestion de la pandémie de coronavirus.

cat médical) et vous ne devrez plus aller travailler dans ces conditions.

Qui paie mon salaire si l'employeur refuse de mettre les mesures nécessaires en place?

Selon l'article 324 CO, si l'employeur refuse de mettre les mesures nécessaires en place pour garantir une place de travail protégée, il doit payer le 100% du salaire dû à l'employée qui, au bénéfice d'une interdiction d'occupation de son/sa gynécologue (certificat médical), peut rester à la maison.

Qui paie mon salaire lorsque les mesures adéquates ne peuvent objectivement pas être mises en place par l'employeur?

Selon l'article 35 LT, si l'employeur n'est pas en mesure de proposer un travail de substitution équivalent ou de mettre en place les mesures de protection, la travailleuse, au bénéfice d'un certificat médical attestant de l'interdiction d'occupation, a le droit au versement de 80% du salaire correspondant à son activité habituelle pendant toute la durée de l'interdiction d'affectation attestée médicalement. Comme la décision de placer les femmes enceintes dans le groupe des personnes à risque provient des autorités, l'indemnité pour réduction de l'horaire de travail (RHT) doit être accordée à l'employeur qui la demande lorsque les mesures adéquates ne peuvent objectivement pas être mises en place (art. 32 al. 3 LACI, art. 51 OACI).

POURSUITE, FAILLITE, INSOLVABILITÉ

Mon employeur ne m'a pas versé mon dernier salaire. Que puis-je faire?

Demandez à votre employeur par écrit, par lettre recommandée, de vous verser votre salaire dans un bref délai (de 3 à 5 jours). Si le salaire n'est toujours pas versé, vous pouvez de nouveau fixer un court délai de paiement. Vous pouvez menacer d'interrompre le travail, auquel cas votre employeur serait tenu de continuer à vous verser votre salaire. S'il ne paie toujours pas, vous pouvez le menacer de résiliation immédiate. Mais avant d'interrompre le travail ou de donner votre congé avec effet immédiat, vous devez d'abord absolument contacter votre syndicat pour demander conseil.

Mon ancien employeur me doit deux mois de salaire et des heures supplémentaires. Est-ce que je dois le poursuivre en justice ou m'adresser à l'Office des poursuites?

Si la somme qui vous est due est vérifiable, engager une poursuite suffit.

S'il faut d'abord déterminer le montant exact, une plainte pénale doit être déposée. Si votre ancien employeur ne paie toujours pas, la poursuite peut être engagée. Mais avant de déposer plainte, il faut d'abord demander une procédure de conciliation. Renseignez-vous auprès du tribunal du lieu de domicile ou du siège de l'employeur ou de votre lieu de travail sur la procédure et l'autorité de conciliation compétente.

Que dois-je faire concrètement si je veux poursuivre mon employeur?

Il faut tout d'abord déposer une réquisition de poursuite auprès de l'Office des poursuites compétent. L'Office des poursuites compétent est celui du lieu de domicile ou du siège de l'entreprise du débiteur, donc de l'employeur. Toutefois, la réquisition de poursuite peut aussi être remplie en ligne.

Notre chef nous licencie, il fait faillite, mais il nous doit encore notre salaire. Que faire?

Réclamez votre salaire par écrit, par lettre recommandée, à votre employeur et inscrivez-vous sans tarder à l'ORP pour toucher des indemnités de chômage. Lorsque la faillite est ouverte contre votre employeur, faites valoir votre créance salariale auprès de l'Office des faillites. L'Office des faillites publie la faillite dans la Feuille officielle, après quoi vous avez 30 jours pour produire votre créance. Le mieux est d'utiliser le formulaire de saisie de l'Office des faillites. La production tardive d'une créance est possible, mais peut entraîner des frais. Attention: si votre employeur ne dépose pas le bilan, vous devez engager la poursuite au plus tard après la fin des rapports de travail. Si votre chef ne vous verse plus votre salaire, vous pouvez aussi demander une indemnité en cas d'insolvabilité auprès de la Caisse publique cantonale de chômage du siège de l'employeur. Il est par ailleurs recommandé de contacter le syndicat pour demander conseil.

Qu'est-ce qu'une indemnité en cas d'insolvabilité? Et à quel moment un employeur est-il insolvable?

L'indemnité en cas d'insolvabilité (ICI) compense la perte de salaire des travailleurs dont l'employeur est devenu insolvable. Elle couvre au maximum les quatre derniers mois de salaire impayés, en principe à 100%, jusqu'à concurrence de 12350 francs par mois. L'ICI existe aussi pour les

suppléments dus (par ex.: les suppléments pour le travail en équipe ou de chantier, mais pas les allocations familiales). L'ICI n'est en principe versée que pour les périodes de travail effectivement accomplies. Si vous avez été licencié par votre employeur, vous devez déposer une demande d'indemnités de chômage.

L'octroi de l'indemnité en cas d'insolvabilité dépend de la survenance d'un des événements d'insolvabilité suivants chez l'employeur: une procédure de faillite est ouverte contre l'employeur; la procédure de faillite n'a pas été ouverte pour la seule raison qu'aucun créancier n'est prêt à en avancer les coûts au vu du surendettement manifeste de l'employeur. Est déterminante la date à laquelle le délai imparti pour le versement de l'avance des frais est écoulé sans effet (ATF 134 V 88); l'employé a déposé une réquisition de saisie en raison de créances de salaire; le sursis concordataire provisoire ou définitif a été accordé; la déclaration de faillite a été ajournée par la justice.

Comment puis-je faire valoir le droit à l'indemnité en cas d'insolvabilité?

Pour obtenir l'ICI, réclamez d'abord vos créances de salaire par écrit, par lettre recommandée, auprès de votre employeur. Vous devez ensuite engager une poursuite contre votre employeur, au moins jusqu'à la demande d'ouverture de la faillite. Si la faillite a déjà été ouverte contre l'employeur, vous pouvez faire valoir votre créance salariale auprès de l'Office des faillites. La demande d'indemnité en cas d'insolvabilité doit être déposée auprès de la Caisse publique de chômage du canton du siège de votre employeur dans un délai de 60 jours à compter de la survenance de l'un des événements d'insolvabilité mentionnés ci-dessus. Veuillez noter l'obligation de diminuer le dommage. Pendant les rapports de travail, il faut sommer l'employeur par écrit de vous verser immédiatement votre salaire, après la fin des rapports de travail, il faut immédiatement engager une poursuite et éventuellement déposer plainte. Contactez personnellement l'ORP le plus vite possible pour obtenir des indemnités de chômage. ■ **Service juridique d'Unia**

Davantage d'informations sur le site internet: unia.ch/fr/monde-du-travail/de-a-a-z/coronavirus

Disponible aussi en portugais, espagnol, albanais et anglais.

EXTINCTION REBELLION S'ATTAQUE À L'INDUSTRIE TEXTILE

Samedi 15 août, des militants ont occupé un magasin H&M à Bienne pour dénoncer la pollution et les mauvaises conditions de travail générées par la mode

Aline Andrey

Pointer du doigt les dérives de l'industrie textile au travers d'une des marques les plus importantes du monde, le géant suédois H&M. Tel était l'objectif d'Extinction Rebellion (XR) qui a dénoncé, lors de son action coup-de-poing à Bienne, l'impact environnemental et social du secteur. Samedi 15 août, vers 13h30, des activistes se sont ainsi enchaînés à l'intérieur du magasin «pour dénoncer l'esclavage moderne», tandis que d'autres militants sensibilisaient les passants en dehors. L'industrie textile est un des secteurs les plus polluants par son usage des pesticides dans la culture de coton, par ailleurs avide en eau (un jean nécessite entre 7000 et 10 000 litres), par ses teintures et ses procédés industriels entre autres. Dangereux pour la planète mais aussi pour la santé des travailleurs. Socialement, les ouvrières du Bangladesh, du Cambodge, d'Inde, de Chine et d'ailleurs n'ont pour la grande majorité toujours pas le droit à des salaires équitables. Et pourtant, usant du greenwashing et d'un marketing agressif, le secteur vestimentaire continue de pousser à la surconsommation (la production mondiale de vêtements aurait doublé entre 2000 et 2014).

«Ce secteur est un maillon du système toxique, dont le réchauffement climatique et la 6^e extinction de masse sont les symptômes, fustige XR dans un communiqué. Utilisation abusive des ressources de la planète, exploitation des humains et des autres animaux, production massive de déchets, pollution des eaux, incitation à la sur-

consommation: autant de pratiques mortifères, coloniales, sexistes, anti-écologiques et antisociales qui doivent cesser!» Le mouvement écologiste précise que le but de l'action n'est pas de faire culpabiliser les consommateurs ou les employés, mais «de dénoncer une industrie qui exploite le vivant pour le bénéfice d'une poignée de privilégiés».

Pacifistes, comme lors de toutes leurs actions, les militants ont quitté les lieux vers 15 heures après que la police a eu recueilli leur identité. Quelques jours plus tard, Cécile Bessire, membre de XR Bienne revient sur cette action et les objectifs plus globaux du mouvement.

Quelles ont été les réactions des passants lors de votre action?

Le personnel de vente s'est senti dépassé lorsque les bloqueuses et les bloqueurs se sont enchaînés dans le magasin. Et une personne a eu une réaction violente pour des raisons religieuses car des femmes étaient torse nu. Mais beaucoup de passants ont été à l'écoute et d'accord avec nos revendications. Tout s'est passé dans le calme et le respect.

Quel est l'impact de votre sensibilisation auprès de la population depuis que XR existe, soit un an et demi environ?

Il est difficile de le mesurer, car les réactions sont très différenciées selon les actions. A Bienne, c'était la troisième. Auparavant, une marche funèbre avait été organisée – nous avons transporté un cercueil au travers de la ville pour signifier la mort



THIERRY PORCHET

Torse nu pour dénoncer les dérives du prêt-à-porter. Pour clouer au pilori l'industrie textile, des dizaines d'activistes romands et suisses alémaniques de tous âges du mouvement écologiste Extinction Rebellion ont occupé une succursale de H&M à Bienne.

du Vivant –, ainsi qu'une interruption intermittente de trafic durant laquelle les réactions des automobilistes étaient plus violentes. Au niveau politique, à Bienne, nous avons des élus qui nous soutiennent et nous encourageant à continuer à faire pression dans la rue. De manière globale, nous pensons que ce système n'a pas fait ses preuves, et qu'il faut donc en changer, car les mesures prises au niveau politique ne sont pas assez fortes ni proportionnelles à l'ampleur du danger qui nous attend. Notre première revendication chez XR est que le gouvernement dise la vérité sur les dangers du dérèglement climatique et de la perte de la biodiversité. Ensuite, nous revendiquons la mise en place d'assemblées citoyennes, afin de décider rapidement comment atteindre la neutralité carbone d'ici à 2025. Le Covid a freiné nos manifestations, mais a aussi révélé que le temps politique peut être très rapide quand on prend conscience des risques. Beaucoup de personnes sont malheureusement encore dans l'ignorance ou le

déni. A mon avis, si elles étaient réellement bien informées, elles deviendraient activistes. La vie sur Terre est menacée et le gouvernement ne remplit pas son devoir de protection. Nous sommes donc légitimés à nous rebeller. Chaque militant a ses moments de découragement. Ce qui me fait personnellement tenir c'est mon devoir moral et éthique: j'aime la vie, les gens, les animaux, les plantes, et je veux me battre pour tout cela.

Comment toucher toutes les couches de la population?

A XR, il y a des gens de toutes les générations mais toutes les classes sociales ne sont pas aussi bien représentées, ni les origines culturelles – car une personne sans nationalité suisse aura plus de difficultés à prendre des risques légaux notamment, même s'il y a toujours la possibilité de contribuer au mouvement autrement. Nous sommes souvent taxés de gauchistes extrémistes ou d'éclo-bobo, certaines personnes interprètent nos propos comme mo-

ralisateurs ou culpabilisants, et sont donc sur la défensive. C'est un des plus grands défis des mouvements climatiques: comment faire pour que chaque personne se sente concernée?

La convergence avec la Grève du climat en septembre marque-t-elle un tournant?

Il est essentiel de resserrer les liens avec les autres mouvements de lutte climatique et sociale, car nous nous battons pour une même cause et contre un même système toxique. Nous devons unir nos forces pour avoir un plus grand impact. Face aussi à nos différences culturelles selon les régions de Suisse – les actions sont plus fréquentes et plus perturbatrices en Suisse romande, où les activistes sont plus nombreux –, c'est réjouissant de voir que d'autres mouvements rejoignent notre stratégie de désobéissance civile non violente. ■



THIERRY PORCHET

Ecologie: septembre sera chaud

La Grève du climat, avec d'autres collectifs, appelle à la désobéissance civile pacifiste

Aline Andrey

Face à l'inaction des gouvernements et des acteurs économiques, les mouvements écologistes intensifient leur lutte. En Suisse, la Grève du climat, Extinction Rebellion, Collective Climate Justice et Breakfree renforcent leurs liens à l'occasion d'une série d'actions de désobéissance civile non violente en septembre afin de «faire émerger un nouveau système». Lors d'une conférence de presse le 11 août dernier, cinq représentants des différents collectifs ont rappelé que la crise du climat est beaucoup plus grave que la majorité des gens ne le pensent. Se fondant sur les données scientifiques, les activistes ont expliqué qu'il s'agit de la question de «l'habitabilité de l'écrasante majorité des êtres et des organismes vivants sur Terre», car les points de bascule climatiques, «tels que le dégel précoce du permafrost en Sibérie, la fonte rapide des calottes glaciaires au Groenland et dans l'Arctique, ou le défrichement massif de la forêt tropicale amazonienne», créent une spirale de réchauffement in-

contrôlable: «Si un certain point est dépassé, ces systèmes s'effondrent irrémédiablement. Une fois que le permafrost a dégelé, par exemple, il est impossible de revenir en arrière et les vastes quantités de gaz à effet de serre qui y sont stockées sont libérées du sol vers l'atmosphère. Ces émissions déclencheront à leur tour un autre point de bascule...»

MANIFESTATIONS ET BLOCAGES

Pour les mouvements écologistes «une infime minorité de puissants s'est enrichie au fil des siècles aux dépens des êtres humains, des animaux et de l'environnement». Après plus d'une année et demie de mobilisation, il est temps pour eux de «redéfinir notre société afin qu'un avenir écologique et social viable soit possible». Pour ce faire, après des grèves et des manifestations décentralisées (Covid oblige) partout en Suisse le vendredi 4 septembre, les collectifs appellent à cinq jours de désobéissance civile de masse non violente à Berne. Pendant la session parlementaire, du 20 au 25 septembre, des ateliers, des discussions et

diverses activités sont prévus afin d'aborder les mesures concrètes à prendre pour atteindre un bilan carbone neutre d'ici à 2030 et un monde écologiquement et socialement juste. Intitulé «Debout pour le changement», le mouvement veut prouver qu'un monde meilleur est possible. Et de conclure: «Pour certaines et certains, cela peut sembler utopique et la situation peut paraître désespérée. Mais le désespoir est un luxe que nous ne pou-

vons pas nous permettre. La science dit clairement que nous pouvons encore y arriver, mais nous serons la dernière génération à pouvoir encore éviter le pire. C'est pourquoi nous appelons aujourd'hui tout le monde à se joindre à nous. Parce que nous n'avons plus rien à perdre et tout à gagner.» ■

Informations sur les actions sur: riseupforchange.ch

DE LA DÉSOBÉISSANCE CIVILE

Changer la conscience politique et faire pression sur les puissants est l'objectif de la désobéissance civile. Les collectifs écologistes se basent sur des mouvements puissants tels que la marche du sel de Gandhi (1930), le boycott des bus de Montgomery à la suite de l'arrestation de Rosa Parks (1955) ou encore l'occupation de la centrale nucléaire de Kaiseraugst (1975). Sur leur site, ils citent également le philosophe suisse Hans Saner: «Reconnaissant que dans toutes les démocraties peuvent se produire des conflits qui n'ont pas été prévus et qui ne peuvent donc pas être résolus pour le moment en raison des institutions existantes, la désobéissance civile pourrait être justifiée comme un correctif extra-constitutionnel à la pratique politique.» ■

BRÈVE

HOMMAGE AUX GLACIERS

Une commémoration pour les glaciers disparus est prévue à Trient en Valais le dimanche 6 septembre afin d'envoyer un signal aux parlementaires qui débattront durant la session d'automne de la Loi sur le CO₂. Cette action est organisée par Action de Carême, Breakfree, l'Initiative pour les glaciers, Pain pour le prochain, les Aînés pour la protection du climat, les artisans de la transition, Extinction Rebellion Lausanne, les Grands-parents pour le climat, Greenpeace, l'Initiative des Alpes, éco Eglise et Environnement, Protect our Winters et le WWF Valais. Ces organisations soulignent que le glacier du Trient a reculé de 1000 mètres ces trente dernières années, et que plus de 500 petits glaciers ont déjà disparu en Suisse. ■ AA

Inscription obligatoire en raison des règles Covid sur: alliance-climatique.ch/blog/trient

«LIBÉREZ LES DÉTENUS DU HIRAK!»

Des militants de la diaspora algérienne, parmi eux le syndicaliste indépendant Raouf Mellal, ont manifesté dimanche à Genève après une marche d'une semaine

Sylviane Herranz

Quelques trois cents activistes de la diaspora algérienne, venus de France, des Pays-Bas ou encore d'Italie et soutenus par des personnes solidaires de Suisse et de syndicats internationaux, ont manifesté dimanche dernier sur la place des Nations à Genève pour dénoncer les violations des droits de l'homme et les détentions arbitraires en Algérie, et exiger la libération immédiate et inconditionnelle des détenus politiques. Cette manifestation est l'aboutissement d'une marche partie le samedi 15 août de Chambéry en France voisine. Une vingtaine de militants algériens y ont participé et prévoyaient de remettre, ce lundi 24 août, une lettre à Michelle Bachelet, haut-commissaire aux droits de l'homme des Nations Unies. Parmi les marcheurs, le syndicaliste algérien Raouf Mellal, président de la Confédération syndicale des forces productives (Cosyfop) et du Syndicat national autonome des travailleurs de l'électricité et du gaz (Snateg). Joint par téléphone entre deux étapes, il explique l'objectif de cette action: «Nous marchons vers Genève pour interpeller les institutions internationales, en particulier le Groupe de travail pour les détentions arbitraires du Haut-commissariat des droits de l'homme qui se réunit dès le 24 août, afin qu'il agisse face à la situation gravissime en Algérie.» Lui-même victime de représailles et d'arrestations, condamné à de la prison ferme pour ses activités syndicales et

politiques dans le Hirak – ce formidable mouvement populaire en faveur de la démocratie né le 22 février 2019 –, il indique que malgré l'arrêt des manifestations en mars en raison du Covid-19, la répression se poursuit et s'aggrave. En témoigne la récente condamnation à trois ans de prison ferme du journaliste Khaled Drareni, parce qu'il avait couvert un rassemblement populaire.

«Sa condamnation a été dictée par les militaires, qui sont derrière le président Tebboune, désigné en décembre dernier», note Raouf Mellal. Le président algérien avait, avant le procès, déclaré que le journaliste, correspondant de Reporters sans frontières et de TV5 Monde, faisait «un travail identique à celui d'un espion». Une même accusation a été portée contre Raouf Mellal, dont le syndicat avait déposé une plainte auprès du Comité de la liberté syndicale de l'OIT (Organisation internationale du travail). «J'ai été arrêté à plusieurs reprises, j'ai subi une maltraitance et une violence incroyables, poursuit le syndicaliste. La cause des détenus est primordiale. Leur libération serait un acquis pour le Hirak, pour la démocratie et pour le peuple algérien dans son ensemble.» Il se réjouit qu'à mi-parcours de la marche, douze détenus ont été libérés. Cependant, vendredi dernier, de nouvelles incarcérations ont eu lieu. «Nous demandons qu'ils les relâchent tous. Mais nous, syndicalistes, nous continuerons à marcher pour les libertés syndicales. Nous subissons une double répression: un har-



«Nous avons marché pour porter la voix des détenus d'opinion», a lancé une militante, dimanche à Genève. Après un périple d'une semaine, les participants à la marche se sont rassemblés sur la place des Nations, rejoints par des Algériennes et Algériens de plusieurs pays d'Europe.

cèlement sur le lieu de travail, avec des centaines de licenciements à la clef, et la répression policière lorsqu'on défend les droits démocratiques.» Pour lui, le syndicalisme indépendant est un moteur du Hirak.

RETOUR DU MOUVEMENT POPULAIRE?

Le mouvement va-t-il renaître après la crise sanitaire qui a fait exploser le chômage et laminé le travail informel, représentant jusque-là environ 40% de l'économie? «Le pouvoir a instrumentalisé le Covid-19 d'une manière incroyable. Le confinement est devenu un couvre-feu, entre 18h et 8h du matin. C'est un grand dérapage, les détentions se sont multi-

pliées. Et dans le même temps, les foules qui se pressent pour trouver un peu de pain n'ont aucune protection. Avec ce virus, le pouvoir a trouvé l'occasion d'anéantir l'opposition et de faire peur aux citoyens. Le virus se propage avec une puissance incroyable, avec des milliers de cas.»

Raouf Mellal ajoute que le gouvernement n'a pas l'intention de déconfiner. «De plus, on le voit aujourd'hui, il n'a pas l'aptitude à gérer cette crise sanitaire. Le Hirak va revenir en force pour pousser vers une vraie démocratie.» Selon le syndicaliste, la population en a assez des dirigeants dont les actes sont dictés par l'armée. «Nous voulons protéger nos

concitoyens de la violence, les groupes militaires sont connus pour anéantir tout mouvement vers la démocratie. C'est pour cela que nous interpellons les institutions internationales et appelons toutes les organisations défendant les droits de l'homme et les syndicats à être solidaires avec le mouvement algérien pour la démocratie.» Comme l'a rappelé dimanche sur la place des Nations une des marcheuses, il ne s'agit pas d'ingérence dans la politique algérienne, mais d'un rappel à son gouvernement que «l'Algérie a signé des pactes internationaux, mais depuis le 22 février 2019, ils ont été violés à de nombreuses reprises.» ■

COMMUNIQUÉ

35 PERSONNES LICENCIÉES MALGRÉ LE SOUTIEN DES FONDS PUBLICS

La crise des médias fait passer à la trappe 35 postes dans le journalisme. Ringier Axel Springer met à la rue des professionnels malgré l'instauration du chômage technique. Cela montre que, sans garde-fous, le soutien public ne sauve pas les emplois. Au printemps de cette année, les employés de l'éditeur étaient encore au chômage partiel dans l'espoir d'empêcher ainsi d'éventuels licenciements. En vain. De nouvelles coupes dans les effectifs de *Schweizer Illustrierte* ainsi que de *Style* et de *Bolero* sont intervenues, malgré les fonds publics perçus. Cette situation frappe en particulier les collaborateurs du *Schweizer Illustrierte* où davantage de travail se répartira sur moins de personnes à l'avenir. Syndicom déplore le licenciement collectif chez Ringier Axel Springer et offre son soutien aux personnes touchées. En tant que coentreprise de deux groupes lucratifs, Ringier Axel Springer peut et doit offrir un plan social décent aux travailleurs concernés. En 2019, Ringier affichait un bénéfice de plus de 100 millions de francs; Axel Springer réalisait, lui, même plus de 600 millions de francs. Syndicom attend que l'entreprise atténue les conséquences de la perte d'emplois.

Les prémisses sont bonnes. Ringier Axel Springer a recouru à la représentation du personnel à temps et de manière proactive pour élaborer conjointement un plan social – un signe positif. Le syndicat la soutient dans les négociations du plan social. L'exemple de Ringier Axel Springer montre que même des entreprises prospères suppriment rapidement des emplois en cas de turbulences économiques, malgré le chômage partiel. Le Conseil fédéral et le Parlement doivent en tenir compte dans la révision actuelle de l'aide aux médias. Si, comme prévu, la Confédération soutient sans garde-fous des entreprises médiatiques avec des fonds publics, l'argent est surtout affecté aux bénéficiaires de l'entreprise et aux dividendes. ■ Syndicom / L'ES

AGENDA UNIA

FRIBOURG

ANNULATION

La rencontre de l'Amicale de Brenscino (ex FCTA) prévue le dimanche 6 septembre est annulée en raison du Covid-19. La prochaine aura lieu en septembre 2021. Merci de votre compréhension. Les organisateurs

GENÈVE

HORAIRES DU SECRÉTARIAT

Les locaux du syndicat Unia sont ouverts au public les lundi, mardi, jeudi et vendredi après-midis de 14h à 18h. Les adhésions pouvant être réalisées à nos guichets, nous invitons les personnes qui ne sont pas membres et qui souhaitent un conseil à se présenter dans nos locaux. Notre charge de travail actuelle nous force en effet à réserver tout conseil juridique à nos adhérents.

PERMANENCE PAPHOS

Le mercredi de 14h à 18h, uniquement sur rendez-vous. La permanence a lieu au syndicat.

NEUCHÂTEL

HORAIRE DES SECRÉTARIATS

Neuchâtel
Permanence administrative: du lundi au jeudi de 10h à 12h, le mardi et le jeudi de 15h à 18h.
Permanence syndicale: le jeudi de 15h à 18h.
La Chaux-de-Fonds
Permanence administrative: du lundi au jeudi de 10h à 12h, le lundi et le mercredi de 15h à 18h.
Permanence syndicale: le lundi de 15h à 18h.

Le Locle

Ouverture du bureau: le lundi de 9h30 à 12h; le mardi et le jeudi de 9h30 à 12h et 15h à 17h30.
Permanence téléphonique: le lundi et le mercredi de 8h à 12h, le mardi et le jeudi de 8h à 12h et de 14h à 17h30.

Fleurier

Ouverture du bureau: le lundi, le jeudi et le vendredi de 9h30 à 12h, le mardi de 9h30 à 12h et de 15h à 17h30.

Permanence téléphonique:

Le lundi, le jeudi et le vendredi de 8h à 12h, le mardi de 8h à 12h et de 15h à 17h30.

TRANSJURANE

PERMANENCES SYNDICALES

Delémont: lundi et jeudi de 14h30 à 18h, vendredi de 9h à 12h.

Porrentruy: lundi et jeudi de 14h30 à 18h.

Moutier: jeudi de 14h30 à 18h (présence d'un secrétaire syndical le 1^{er} jeudi ouvrable de chaque mois).

Tavannes: lundi de 14h30 à 18h.

St-Imier: mardi de 14h30 à 18h, jeudi de 14h30 à 18h (permanence administrative le jeudi).

Permanence téléphonique: 0848 421 600, lundi au jeudi de 14h30 à 17h30 et vendredi de 9h à 12h.

PERMANENCES CAISSE DE CHÔMAGE

Delémont: lundi et jeudi de 14h30 à 18h, vendredi de 9h à 12h.

Porrentruy: lundi de 14h30 à 18h.

Moutier: jeudi de 14h30 à 18h.

Tavannes: lundi de 9h à 12h et de 14h30 à 18h, mardi et jeudi de 9h à 12h et de 14h30 à 17h, mercredi de 9h à 12h.

St-Imier: mardi de 14h30 à 18h, jeudi de 14h30 à 18h

Permanence téléphonique: 0848 421 600, lundi au vendredi de 9h à 12h.

VALAIS

SYNDICAT ET CAISSE DE CHÔMAGE

Sierre: 027 602 60 00

Sion: 027 602 60 00

Martigny: 027 602 60 00

Monthey: 027 602 60 00

HORAIRES

Permanence téléphonique: du lundi au vendredi de 8h30 à 11h30 et de 14h à 16h30. Ouverture du guichet caisse de chômage: du lundi au vendredi, de 8h30 à 11h30 et de 14h à 16h.

PERMANENCES SYNDICALES

Sierre: du lundi au vendredi, de 8h30 à 11h30. Lundi soir, de 17h à 19h.

Sion: du lundi au vendredi, de 8h30 à 11h30. Jeudi soir, de 17h à 19h.

Martigny: du lundi au vendredi, de 8h30 à 11h30. Jeudi soir, de 17h à 19h.

Monthey: mardi et vendredi, de 8h30 à 11h30. Mardi soir, de 17h à 19h.

VAUD

HORAIRES D'ÉTÉ

Secrétariats

Les secrétariats de Lausanne, Nyon, Yverdon, Vevey et du Sentier ont un numéro de téléphone commun. Vous pouvez les contacter au 0848 606 606 ou au 0041 848 606 606 depuis la France.

Jusqu'au 31 août, toutes les permanences des secrétariats ci-dessus se font **uniquement sur rendez-vous. Elles ont lieu les lundi, mardi et jeudi de 14h à 18h30.**

Toutes les permanences périphériques, soit Aigle, Crissier, Morges, Payerne et Vallorbe, sont suspendues. Dès septembre, de nouveaux horaires seront mis en place.

CAISSE DE CHÔMAGE

Lausanne: 021 313 24 80

Crissier: 021 612 00 40

Morges: 021 811 40 70

Nyon: 022 994 88 40

Yverdon: 024 424 95 85

Le Sentier: 021 845 62 66

Vevey: 021 925 70 01

Aigle: 024 466 82 86

LAUSANNE

GROUPE DES RETRAITÉS

Annulation des activités

En raison de la crise sanitaire, toutes les activités du groupe des retraités et retraités de la section de Lausanne prévues durant le deuxième semestre de 2020 sont annulées jusqu'à nouvel avis.

Votre président, Luigi Gilardoni

Peine confirmée pour Anni Lanz

Pas d'acquiescement pour Anni Lanz sanctionnée pour avoir porté secours à un requérant d'asile afghan débouté. Le 7 août dernier, le Tribunal fédéral a rejeté le recours de la Bâloise de 74 ans confirmant l'amende de 800 francs, à laquelle s'ajoutent les frais de procédure s'élevant à 1400 francs. Rappelons que l'ancienne secrétaire générale de Solidarité sans frontières avait tenté d'aider un réfugié afghan à revenir en Suisse après son expulsion vers l'Italie, en vertu des Accords de Dublin. Sans hébergement – l'homme n'avait pu être enregistré dans le Centre pour demandeurs d'asile de Milan – il dormait dehors par des températures négatives. Anni Lanz l'avait retrouvé le 28 février 2018 à la gare de Domodossola et décidé de le ramener dans notre pays. Elle avait été interceptée avec son protégé au poste frontière de Gondo, en Valais, et condamnée par ordonnance pénale à une peine pécuniaire contre laquelle elle avait recouru. Le Tribunal cantonal valaisan n'était pas davantage entré en matière sur son appel. L'exilé avait été renvoyé malgré le fait qu'une de ses sœurs vive dans nos frontières. Il souffrait de graves troubles psychiques et avait tenté à plusieurs reprises de se suicider. Son état mental s'était grandement détérioré après avoir appris que sa femme et son enfant avaient été assassinés en Afghanistan.

Devant les juges de Mon-Repos, la septuagénaire a invoqué l'état de nécessité et la sauvegarde d'intérêts légitimes. En vain. Reste à savoir si la militante saisira la Cour européenne des droits de l'homme... ■ SM



«LE 80% DU SALAIRE NE SUFFIT PAS!»

Plus de 20 000 personnes ont signé l'appel solidaire d'Unia demandant le paiement des salaires à 100% en cas de chômage partiel et l'interdiction des licenciements

Aline Andrey

J eudi 20 août, l'appel «Pour une sortie de crise solidaire» lancé par Unia, avec les fédérations de l'Union syndicale suisse (USS), a été remis à la Chancellerie fédérale muni de 20 153 signatures. Il demande que les salaires jusqu'à 5000 francs net soient entièrement compensés par les RHT (réduction de l'horaire de travail), et qu'aucun licenciement lié au coronavirus n'ait lieu. «Bien que la Confédération garantisse aux entreprises 60 milliards de francs d'aides dans la crise du coronavirus, les chiffres du chômage augmentent», s'insurge Unia dans un communiqué. Le syndicat souligne que près d'un million de personnes sont au chômage partiel et ne reçoivent que 80% de leur salaire. Environ la moitié d'entre elles travaillent dans des branches à bas salaire. Dans l'hôtellerie-restauration ou le secteur de la coiffure par exemple, le personnel gagne en moyenne 4100 francs par

mois à plein temps. Avec une diminution de 20%, le salaire ne se monte plus qu'à 3300 francs. Beaucoup de travailleurs se retrouvent ainsi en difficulté financière.

SOUTIEN SOUS CONDITION

Vania Alleva, présidente d'Unia, a rappelé, lors du dépôt de l'appel, que «ce n'est qu'en renforçant la solidarité sociale que nous sortirons de cette crise». A ses côtés, le président de l'USS, Pierre-Yves Maillard, a déclaré: «Mettre les gens à la rue, malgré la possibilité de recourir au chômage partiel pour le personnel, est inacceptable.»

Unia souligne de surcroît que les entreprises ont reçu un soutien pour sauvegarder les emplois, pas pour verser des dividendes à leurs actionnaires. Serge Gnos, responsable de la communication d'Unia, explique: «Pour répondre à nos revendications lancées le 1^{er} Mai déjà, le Conseil fédéral ou le Parlement doit changer les dispositions du chômage technique pour permettre un

versement à 100% du salaire pour les employés dont les revenus sont bas. Et les fonds alloués aux entreprises doivent être versés sous conditions,

notamment de non-licenciement. Ce sont des demandes évidentes. Les loyers et les charges fixes des ménages ne diminuent pas de 20%, eux. La pan-

démie met en exergue les inégalités, car les hauts salaires sont moins touchés par le chômage partiel.» ■



Les représentants syndicaux ont rappelé que près d'un million de personnes se trouvent au chômage partiel et ne reçoivent que 80% de leur salaire. Environ la moitié d'entre elles travaillent dans des branches à bas revenu.

Manor: droits syndicaux bafoués

Manor a annoncé la suppression de près de 500 postes de travail. Unia dénonce des pressions sur le personnel inacceptables et exige le retrait des licenciements

Sonya Mermoud

C oup de massue pour le commerce de détail. L'enseigne Manor, propriété de la famille Maus, a annoncé, le 17 août dernier, la suppression de 476 places de travail, soit 91 à son siège à Bâle et 385 dans ses différents magasins. Ces coupes représentent la perte d'un poste sur vingt dans la société qui emploie 8900 personnes. Manor justifie cette restructuration par sa volonté de développer les ventes en ligne. Et cela après que la pandémie de coronavirus a durement touché le secteur non alimentaire, accélérant un processus débuté à la fin de l'année dernière. «Nous protestons contre cette baisse des effectifs et exigeons que l'enseigne fasse marche arrière. Nous nous attendions à des licenciements, mais certainement pas de cette ampleur. Et dénonçons les méthodes de l'entreprise», commente Anne Rubin membre de la direction Unia du commerce de détail. Pressions inacceptables sur les employés, attitude antisyndicale, procédure de consultation opaque: les critiques d'Unia à l'encontre de l'enseigne sont plurielles. «On exerce du chantage sur les employés pour qu'ils augmentent leur temps de travail. On leur demande de passer de 41 heures à 42 heures hebdomadaires, sans compensation financière, sous peine de faire partie des personnes licenciées. Personne ne sait encore qui va perdre son travail. Manor divise ainsi son personnel par la peur et ne lui laisse pas la possibilité de

proposer des alternatives à la réduction d'effectifs. Scandaleux», souligne la collaboratrice d'Unia, fustigeant aussi l'attitude antisyndicale de l'enseigne qui prétend pourtant avoir des contacts étroits avec les partenaires sociaux.

PROCÉDURE OPAQUE

«De quels partenaires s'agit-il? Mystère. Et l'entreprise interdit carrément aux travailleurs de parler avec le syndicat. On ne sait pas davantage qui compose les commissions du personnel», poursuit Anne Rubin, précisant qu'Unia est en relation avec des salariés de Manor dans toute la Suisse et les invite à se mobiliser et à défendre leurs droits. «Nous exigeons la tenue d'une procédure de consultation transparente qui permette d'élaborer de réelles alternatives à la suppression de postes envisagée. Elle est, à ce stade, complètement opaque. Les employés ne sont au courant de rien et ignorent qui les représente dans ces discussions. Ils n'ont jamais vu non plus de proposition de plan social.» Au regard de l'envie nationale de la société, Unia estime que cette procédure doit être menée dans l'ensemble des magasins et durer suffisamment longtemps pour que tous puissent y participer. Anne Rubin s'indigne encore du comportement de l'enseigne qui avait prévu de longue date cette restructuration, bien avant le Covid-19, et n'a pas moins largement profité de l'aide de l'Etat via la RHT (réduction de l'horaire de travail). «Les employés ont accepté des baisses de salaires pour que leurs places de travail soient maintenues et Manor licencie aujourd'hui massivement.»

DES MOYENS EN SUFFISANCE

Aussi, Unia revendique la compensation rétroactive des pertes de salaires induites par la RHT. Elle exige par ailleurs un plan social digne de ce nom intégrant des mesures pour la formation, les retraites anticipées et la garantie des acquis en cas de remplacement. Le syndicat note encore que la famille Maus, «avec une fortune de 3 à 4 milliards, a les moyens d'un plan social généreux». Unia demande à l'entreprise de créer un fonds destiné à la formation ou à la reconversion, dans cette période de transformation digitale générant d'importantes pertes d'emplois. A ce sujet, Anne Rubin estime que l'enseigne n'a pas su prendre à temps le tournant numérique et former en conséquence ses employés.

Quoi qu'il en soit, le syndicat invite le personnel à s'organiser, rappelant que plus la mobilisation sera forte, plus les chances d'obtenir des résultats seront grandes.

Le groupe Manor se compose de 59 grands magasins, 30 supermarchés et 27 restaurants. Il est présent sur l'ensemble du territoire. ■



Unia s'insurge contre l'attitude antisyndicale de Manor et les pressions que l'entreprise exerce sur les employés pour qu'ils travaillent une heure de plus hebdomadairement, sans compensation financière.

Sondage dans l'artisanat

Le secteur Arts et métiers d'Unia lance une enquête auprès des artisans sur leur situation au temps du coronavirus, et en vue des négociations salariales

Aline Andrey

E n écho à l'Appel solidaire pour garantir les salaires et les emplois, et en marge des négociations salariales de cet automne, Unia lance une enquête nationale auprès du personnel de l'ensemble des branches de l'artisanat (second œuvre, garages, construction métallique...). As-tu continué à travailler pendant le semi-confinement? As-tu travaillé plus que l'horaire habituel pour rattraper d'éventuels retards dus à la crise? Quelles sont tes revendications en vue des négociations de cet automne? Voici quelques-unes des questions posées en ligne aux salariés du secteur. «Jusqu'à présent, nous savons que la majorité d'entre eux ont continué à travailler durant la crise, sauf au Tessin et, dans une moindre mesure, dans les cantons de Vaud et de Genève où certaines entreprises ont fait appel aux RHT. Pourtant, nous estimons que le volume de travail se maintient de manière générale aujourd'hui à un haut niveau», explique Yannick Egger, membre de la direction des Arts et métiers d'Unia.

Pour le responsable syndical, plusieurs branches de l'artisanat auraient même bénéficié du semi-confinement dans le sens où davantage de personnes ont fait appel à des ouvriers pour rénover leur maison. «Avec l'application des mesures de protection contre le Covid, il a pu y avoir toutefois un ralentissement dans le travail. Nous souhaiterions donc notamment savoir si les employeurs ont exigé des cadences accrues, encore plus malvenues en été avec ces périodes caniculaires», souligne Yannick Egger. Nous refusons que les salariés subissent cette double peine, alors qu'ils ont déjà travaillé pendant le semi-confinement au péril de leur santé.» Cet automne, Unia demandera donc une augmentation salariale dans ces branches. ■



Pour participer au questionnaire (anonyme) voir sur: unia.ch/enquete-artisanat

FAILLITES ÉVITÉES GRÂCE AUX MESURES TRANSITOIRES?

Selon une enquête du KOF (l'institut de recherches conjoncturelles), le nombre de faillites est en diminution par rapport à l'année passée: 21% de moins en moyenne, et même 32% de moins dans les secteurs du bâtiment et de l'artisanat. Mais, comme l'indique le centre de recherche dans un communiqué daté du 10 août, le niveau bas des faillites pourrait s'expliquer en partie par l'accès au chômage partiel, au crédit Covid-19, ainsi qu'à la suspension des poursuites pratiquée jusqu'en avril. «Il n'est toutefois pas question de lever l'alerte, car certaines faillites ont sans doute été simplement ajournées», écrit le KOF. «En l'état, il s'agirait toutefois d'entreprises qui étaient déjà en difficulté avant la crise», tempère Yannick Egger, membre de la direction des Arts et métiers d'Unia. ■

Sonya Mermoud
Photos Thierry Porchet

Hauts de Courtételle, dans la campagne jurassienne. Devant la maison de Vijoli, de singulières «boîtes» fermées d'une face vitrée surmontée d'un panneau réfléchissant les rayons du soleil meublent l'espace. Dans l'une d'elles, des bocaux contenant des mélanges de légumes et une compote de fruits; dans une autre, un gratin de pâtes à la sauce tomate. Le repas de midi cuit lentement mais sûrement en cette chaude matinée estivale. «Ce n'est pas un concours de rapidité», rigole le propriétaire des lieux, qui teste plusieurs fours solaires de tailles et de fabrications différentes, tous munis d'un thermomètre. «La température maximale oscille entre 130 et 170 degrés. Il y a cinq ans, j'avais vu un four de ce genre dans un festival renfermant un gâteau. Magique, cette cuisson sans électricité. J'ai alors décidé d'explorer ce créneau», explique Vijoli. Et l'homme de 51 ans de faire le tour des modèles, mentionnant leurs caractéristiques. Plusieurs prototypes ont été créés avec d'anciennes plaques offset récupérées dans une imprimerie. Un corps métallique entouré de parois de bois. «Pour l'isolation, j'utilise de la laine de verre, de mouton, etc.», précise le bricoleur, avant de présenter un séchoir pour plantes aromatiques combiné à un four solaire fonctionnant sur le même mode. A l'intérieur, sarriette, mélisse, menthe... opèrent leur mue. «Il faut dans ce cas bien surveiller la température. Elle ne doit pas dépasser les 55 degrés, sinon les herbes cuisent.» A côté, une parabole fait office de rôtisserie avec pour mission de faire bouillir l'eau dans une casserole. Pour l'instant frémissante...

PRÊT À PRENDRE DE LA HAUTEUR

«Un bon moyen de ralentir», insiste Vijoli, contrôlant encore la bonne orientation d'un de ses dispositifs contenant un œuf à la coque. Comptez alors 35 minutes... Et le bricoleur de souligner l'engouement du public pour ce procédé. «J'organise des ateliers où les intéressés réalisent leur propre four écologique. Il s'agit le plus souvent de personnes soucieuses de l'environnement et adeptes du bio», note le quinquagénaire, qui a aussi intégré ce savoir-faire dans ses prestations burlesques. Clown professionnel, Vijoli a, à la scène, privilégié des animations dans des campings, des festivals, des repas d'entreprise, des anniversaires, etc. Il organise également des camps d'initiation aux arts du cirque. Le joyeux drille ne manque alors pas une occasion d'amener un de ses fours pour mitonner croûtes au fromage, chauffer des raviolis ou agrémenter des petits beurres d'un carré de chocolat fondant. «Certains regardent, étonnés, l'installation et cherchent la prise», rigole le volubile boute-en-train, qui se définit comme un clown bricoleur. Un pitre toujours prêt à prendre de la hauteur. Cet homme de petite taille est en effet d'abord connu pour ses représentations sur des échasses, sa spécialité. «Mon père, menuisier, m'en avait fabriqué quand j'étais gamin. C'était mon jouet», raconte l'artiste, qui a enrichi ses interventions par des numéros de jonglerie, d'équilibrisme sur monocycle, de tours de magie, et propose encore aux enfants des espaces de grimage et de jeux de société. «J'en ai environ 400, en bois, que j'ai fabriqués. Je suis un touche-à-tout et j'ai baigné dans le do-



Vijoli, au guidon de son vélo-taxi. Moins sérieux qu'il n'y paraît...



Camping d'Yverdon. Juché sur ses échasses, le clown s'autorise des facéties.



«LE CLOWN A TOUS LES POUVOIRS»

Le clown Denis Jolidon, alias Vijoli, a fait de la joie son fonds de commerce. Et enrichi ses prestations par des ateliers sur la fabrication de fours solaires. Rencontre avec un pitre bricoleur

maine du bois aux côtés de mon père», indique le Jurassien, avant de montrer un échantillon de ses créations.

OFFRIR DES SOURIRES

Ici, il s'agit de tester son adresse et sa rapidité, là ses connaissances du règne animal, un autre support met à contribution les méninges des joueurs confrontés à un casse-tête... «Ces attractions cartonnent», affirme l'animateur, qui loue aussi ses jeux lors de manifestations.

Pour rameuter les participants à ses animations, Vijoli opère évidemment avec ses attributs de clown. Barbe bleue, nez mâchuré de rouge, une té-

tine pendant à son oreille en guise de boucle sans oublier un T-shirt jaune à son nom et des salopettes caractéristiques tombant sur deux godasses distinctes: ainsi travesti, il enfourche son vélo-taxi et ramène à bord de son faux tandem des gosses subjugués. Ou va les chercher hissé sur ses échasses. «J'aime créer la surprise, générer des sourires, offrir des instants de bonheur. Il n'y a pas d'applaudissements mais de la joie dans les regards», s'enthousiasme l'artiste, qui mène sa petite entreprise avec le concours de son épouse et peut aussi compter sur l'aide de ses trois grands enfants ou de collaborateurs extérieurs au besoin. Une affaire qui, l'été, tourne

à plein régime. Au volant de son bus tirant une caravane verte, Vijoli sillonne les routes du pays, appelé à amuser la galerie dans différents contextes vacanciers. Si le clown intervient aussi dans des entreprises, il a toutefois renoncé à agrémenter les soupers qu'elles organisent.

FINI D'ENTARTER LE CHEF

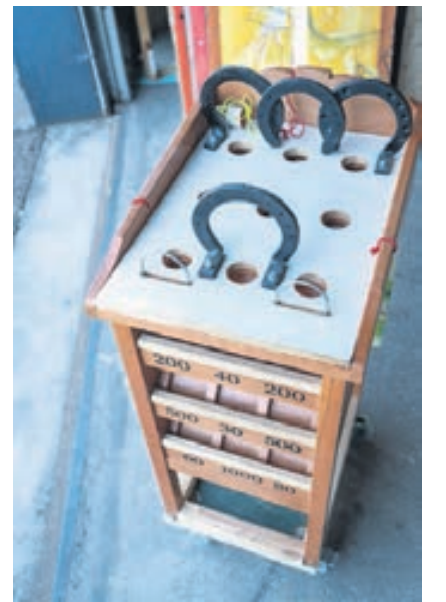
«La raison? Je touchais un cachet pour l'animation, mais il y avait aussi souvent en parallèle un travailleur qui me demandait en aparté d'entarter le chef et me payait pour ce job. Une petite vengeance qui me mettait mal à l'aise. Je l'ai fait, mais je ne réitérerai pas», ra-

conte Vijoli, qui a aussi freiné l'activité «peinture sur voiture». Lavable, on rasure tout de suite les parents. Et seulement sur son véhicule. «J'autorisais les gosses à le couvrir de couleur. Ils adoraient ça. Mais là, j'ai une nouvelle automobile. Je vais attendre un peu.» La discussion s'interrompt le temps de contrôler la cuisson des aliments. Un rapide coup d'œil à sa progression, l'animateur revient à grandes enjambées en sifflotant. Une sacrée énergie et un enthousiasme contagieux... Reparlant de son déguisement, l'homme précise la raison de sa simplicité. «Vijoli, c'est un homme, pas un extraterrestre.» Mais plus qu'un simple mortel. «Le clown a tous les pouvoirs», affirme le Franc-Montagnard qui, derrière son costume, peut continuer à exprimer son âme d'enfant. Et jouer les farceurs. «Je suis resté un grand gamin. Mais je dois prendre garde de ne pas oublier, quand j'ôte ma tenue de clown, de retrouver mon sérieux. Echanger, grimé, les casquettes de personnes par exemple, ça passe, mais sans maquillage... De quoi devenir parfois schizo-phrène. Il m'arrive d'avoir du mal à revenir les pieds sur terre», sourit Vijoli qui, lors des périodes plus creuses, loue ses bras pour effectuer différentes activités: travaux de menuiserie, tonte de gazon, pose de carrelage, etc.

À TABLE!

Avant de se lancer en indépendant comme clown, Denis Jolidon exerçait le métier de géomètre et de dessinateur en génie civil. Et jouait, en marge de sa profession, les boute-en-train lors de soirées ou d'occasions spéciales comme les mariages. «A la maison, mon père faisait toujours des gags. Je me suis formé sur le tas et je maîtrisais déjà les échasses», indique celui qui, à la fin du chantier de l'autoroute de la Transjurane sur lequel il œuvrait, passera ensuite par la case chômage et exercera différents petits boulots. En 2010, le Jurassien franchit le pas et se consacre alors à plein temps aux clowneries, «parce que la joie, c'est mon fonds de commerce».

L'heure du repas est arrivée. Vijoli sert les succulents mets préparés dans ses fours solaires. La cuisson lente, réputée pour préserver la qualité des aliments a, grâce à la complicité d'un soleil généreux, tenu ses promesses. De quoi régaler les palais et après avoir goûté pleinement à la saveur d'une rencontre placée sous le signe de la gaieté et de la gentillesse... ■



Bricoleur, Vijoli a fabriqué 400 jeux complétant ses animations.



Cuisinées dans ses fours solaires, les pâtes se révéleront exquises.

